



Liminaire FO france•tv au CSE siège, le 9 février 2021

## L'APPAUVRISSEMENT DE FRANCE TÉLÉVISIONS

Un grand merci aux électeurs qui ont porté leurs suffrages sur la liste **FORCE OUVRIÈRE** aux élections du Conseil d'Administration : 30% des voix. Cela conforte, pour le moment, notre syndicat comme étant le deuxième de l'entreprise. FO pèsera encore plus dans les négociations futures avec la direction de France Télévisions.

Une direction qui progresse sur **L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE** entre les femmes et les hommes et qui veut encore mieux faire.

Le taux de femmes se rapproche de la parité dans les effectifs permanents, mais il reste de grosses disproportions d'un métier à l'autre. Par exemple, la catégorie "*Emplois Artistiques*" se développe toujours en faveur des hommes. Chez les journalistes, la parité est presque atteinte sauf en ce qui concerne les "*envoyés spéciaux permanents*" qui détonnent avec une seule femme au bureau de Washington. Et s'il n'y a aucun homme chez les Coordinatrices des échanges nationaux et internationaux, on en compte 75% dans la catégorie Chefs d'édition.

Quant aux rémunérations, les écarts de salaires restent importants chez les journalistes avec un différentiel de plus de 6% en défaveur des femmes et, jusqu'à 9% chez les PTA...

Depuis les lois sur le travail "*en marche*", le nombre de mandats, et par conséquent le nombre d'heures de délégation aux organisations syndicales, a été divisé par 2. Les élus, les DS, les RP doivent cumuler les réunions. De plus en plus souvent en quitter une en cours pour en suivre une autre ou se contenter de réunions réduites de moitié pour faire la place. Les documents sont nombreux et complexes, de 500 à près de 1000 pages pour un CSE en comptant les PV. Des pièces fournies parfois tardivement qui imposent d'y travailler sur son temps de repos.

Des tableaux, parfois seulement compréhensibles par ceux qui les ont produits. Des graphiques qui ne comportent pas de légendes et ne peuvent nous laisser que perplexes (*cf. page 12 du Point 6 Situation de l'emploi CSE Siège au 30092020.pdf*).

Notre tâche est maintenant régulièrement compliquée par l'impossibilité d'y effectuer des recherches numériques (*cf. Point 3 Impact du déploiement du nouveau système d'information des rédactions au sein du siège.pdf, 64 pages quand même, et auparavant Liste électorale définitive FTV\_2.pdf, 187 pages*), qui s'ajoute éventuellement à l'impossibilité de les imprimer.

Certes les documents sont fournis, mais dans des conditions qui en rendent parfois l'analyse très difficile, voire impossible.

**Force Ouvrière** demande au Directeur du **DIALOGUE SOCIAL** de nous en expliquer les raisons, s'il y a lieu, mais surtout de faire en sorte que nous puissions travailler plus efficacement sur les dossiers qui nous sont proposés.

Les économies budgétaires imposent une baisse constante de l'emploi. Dans ce contexte, **L'ACCORD RCC** permet de contrôler cet appauvrissement. L'accord prévoit une réduction globale

des effectifs assortie d'une embauche potentielle de 1100 salariés, à terme. Qu'allons nous faire de ces salariés si l'on fait disparaître les métiers et que l'on continue à externaliser les activités. À moins que France Télévisions n'envisage de recruter 1100 directeurs... Il est vrai que le secteur est en pleine réorganisation. Nous ne le souhaitons peut-être pas !

Ça y est, le nouveau **MONKIOSQUE** est arrivé. Enfin. Comme de plus en plus d'outils numériques, et particulièrement ceux utilisés à France Télévisions; Concur, NewsBoard, Dalet c'est maintenant MonKiosque qui est livré "*en travaux*". Des fonctionnalités importantes ne sont pas opérationnelles. C'est maintenant au client, à l'utilisateur de débayer l'outil. Un message nous dit de revenir plus tard, en nous promettant quand même de nous prévenir de la disponibilité du service. Nous attendons...